



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la nouvelle plateforme électronique dédiée au foncier industriel au Maroc

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, la Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, M^{me} Leila Benali, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), M. Gerd Müller, la Directrice Générale de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco), M^{me} Malika Laasri, et la Directrice Résidente de Millennium Challenge Corporation (MCC) au Maroc, M^{me} Carrie Monahan, ont présidé, le lundi 16 mai 2022, la cérémonie de lancement de la nouvelle plateforme électronique dédiée au foncier industriel au Maroc : <https://www.industrial-estate.gov.ma/>.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat portant sur la conception et la mise en place d'un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités en relation avec le foncier industriel au Maroc, conclu le 12 octobre 2020 entre l'Agence MCA-Morocco et l'ONUDI, le développement de cette nouvelle plateforme électronique est le fruit de la convergence de deux programmes de coopération, à savoir le « **Compact II** », conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis, représenté par MCC, et le **Programme Partenariat Pays (Partnership Country Programme, PCP Maroc-ONUDI)**, signé le 26 mars 2019 entre le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et l'ONUDI.

Cette nouvelle plateforme se veut un système d'information centralisant les données sur les zones industrielles aménagées sur l'ensemble du territoire national ayant pour objet d'éclairer la prise de décision des différents utilisateurs, notamment les institutions et les investisseurs potentiels, quant à la planification, au développement et à la gestion des zones industrielles.

Dans ce sens, cette nouvelle plateforme, réalisée avec l'appui des aménageurs et gestionnaires des zones industrielles, a pour objectif de présenter en temps réel aux investisseurs industriels, marocains et internationaux, des informations claires, actualisées et précises sur l'offre de foncier industriel et ses caractéristiques, en termes notamment de superficie, de localisation, d'offre commerciale et de services offerts. Ce qui permettra aux

investisseurs d'identifier le foncier industriel répondant à leurs besoins et de manifester leur intérêt pour l'offre choisie.

Par ailleurs, cette nouvelle plateforme électronique permettra au MIC de promouvoir l'attractivité du foncier industriel national et de renforcer sa compétitivité internationale et d'accompagner les investisseurs potentiels dans la concrétisation de leurs projets. Le MIC sera doté ainsi d'un outil de suivi permanent et d'analyse prospective de l'évolution du foncier industriel, lui permettant la prise de décision et l'élaboration de plans d'action, notamment en matière de planification et de gestion des infrastructures industrielles.

Le lancement de cette nouvelle plateforme électronique vient impulser l'action menée dans le cadre de la composante « Assistance technique » du projet « Foncier industriel » relevant du « Compact II » en appui au MIC et aux autres parties prenantes et ce, dans l'optique d'améliorer la productivité du foncier industriel et de soutenir l'ancrage d'un nouveau modèle de développement et de revitalisation de zones industrielles durables, privilégiant le partenariat public-privé et orienté vers la satisfaction de la demande du marché.

Pour rappel, et outre le développement de cette nouvelle plateforme électronique, l'accord de partenariat conclu entre l'Agence MCA-Morocco et l'ONUDI porte sur deux autres projets, à savoir, en premier lieu, **le déploiement d'un programme de renforcement des capacités des parties prenantes concernées par le foncier industriel** dans l'objectif de les appuyer dans l'intégration des concepts de développement de zones industrielles durables dans l'exercice de leurs missions.

Le deuxième projet a trait à **la réalisation d'un diagnostic des zones industrielles au Maroc**, devant fournir des informations quantitatives et qualitatives quant à leurs caractéristiques, performances, mode de gouvernance, ainsi qu'aux freins et lacunes dont elles souffrent. Ce diagnostic aboutira à la proposition de recommandations pour l'amélioration des performances de ces zones, notamment leur taux de valorisation.

De même, l'accord susmentionné concerne l'opérationnalisation de deux produits de la composante « Zones Industrielles » du PCP Maroc-ONUDI, en l'occurrence « La valorisation optimale du foncier industriel et la réhabilitation des Zones Industrielles » et « La refonte et l'enrichissement en termes de fonctionnalités du portail Internet des Zones Industrielles », dont les objectifs convergent avec ceux du « Compact II ».